

**INSCRIPTION pour la RENTRÉE 2025**  
**des enfants nés en 2022**  
**et des élèves de GS nés en 2019**  
( y compris les GS scolarisés à la maternelle d'Aigrefeuille)

**1° phase : inscription auprès de la mairie.**  
**( 05 46 27 53 53 )**

Les inscriptions se font à la mairie d'Aigrefeuille à partir du **lundi 3 mars**.

Vous devez vous munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, etc.) de moins de 3 mois.
- en cas de séparation des parents, de la photocopie du jugement attribuant la garde.
- d'un certificat de radiation de l'ancienne école pour les élèves précédemment scolarisés.
- du dossier d'inscription (fiche recto/verso) à retirer à l'accueil de la mairie et à remplir.
- du carnet de santé (les pages "vaccinations à jour" seront photocopées).
- d'une photo d'identité de l'élève (facultatif pour l'élémentaire).

**2° phase : admission auprès de l'école.**

***Pour l'école maternelle (05 46 35 71 44) : directrice → Mme Léger***

Les admissions auprès de l'école auront lieu à partir du mardi 18 mars, uniquement après une première prise de contact par mail (à partir du 10 mars) → [ce.0171102F@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0171102F@ac-poitiers.fr)  
La directrice vous rappellera dans les plus brefs délais pour fixer un RDV.

***Pour l'école élémentaire (05 46 35 54 67) : directeur → M. Valentie***  
*(Laisser vos coordonnées sur le répondeur.)*

Si l'élève ne vient pas de l'école maternelle d'Aigrefeuille, prendre **obligatoirement** rendez-vous auprès du directeur pour un premier contact.

Si l'élève vient de l'école maternelle d'Aigrefeuille, ce rendez-vous est facultatif, uniquement à la demande de la famille. Les élèves de GS d'Aigrefeuille visiteront l'école élémentaire en juin (échange de classes entre enseignantes de CP et de GS) et la liste des fournitures de classe leur sera remise.